

# Rapport de stage ouvrier

Découverte de l'entreprise par un job d'été

# Préparateur de commandes



Guillaume BERT

# **Sommaire**

| Résumé.  |  | 3  |  |  |
|--|--|----|--|--|
| Introduct                                      | tion                                       | 4  |  |  |
| I. LIDL, une entreprise de grande distribution |  |    |  |  |
| A.   | Informations sur l'entreprise              | 5  |  |  |
| B.   | Fonctionnement de l'entrepôt de Rousset    | 5  |  |  |
| C.   | Hiérarchie du personnel                    | 6  |  |  |
| II. L  | e métier de préparateur de commandes       | 7  |  |  |
| A.   | Description et points clés du métier       | 7  |  |  |
| B.   | Matériel utilisé                           | 8  |  |  |
| C.   | Un rendement imposé                        | 8  |  |  |
| III. B   | ilan et vécu du stage                      | 9  |  |  |
| A.   | Conditions de travail                      | 9  |  |  |
| B.   | Relations entre les employés de l'entrepôt | 9  |  |  |
| C.   | Ressenti personnel du travail et résultat  | 10 |  |  |
| Conclusi                                       | ion  | 11 |  |  |
| Annexe   | 1 : Contrat de travail (1/2)               | 12 |  |  |
| Annexe 2                                       | 2 : Contrat de travail (2/2)               | 13 |  |  |
| Annexe 3                                       | 3 : Fiche de paye - Juin 2013······        | 14 |  |  |
| Annexe 4                                       | 4 : Fiche de paye - Juillet 2013······     | 15 |  |  |

### Résumé

Le métier de préparateur de commandes ne demande pas de compétences ou de connaissances spécifiques. Il se déroule dans un entrepôt fermé au public et situé dans une zone d'activités. L'objectif final est d'empiler sur des palettes des colis récupérés dans les allées de l'entrepôt. Ainsi on constitue un ensemble de palettes qui seront livrées en magasin puis disposées dans les rayons. Chaque coli contient un ensemble de produits qui sont vendus au détail dans les magasins Lidl.

Pour préparer ces palettes, le préparateur utilise la commande vocale. C'est-à-dire que c'est par l'intermédiaire de la voix dans un casque qu'on nous dicte combien de colis prendre et à quel endroit.

Pour se déplacer dans les allées, il est nécessaire d'avoir un chariot spécifique avec de longues fourches permettant de poser deux palettes en même temps. Ce type d'engin nécessite un permis : le CACES niveau 1. C'est l'employeur qui a pris l'initiative de me proposer et de m'offrir cette formation. En effet elle est obligatoire et permet d'être sensibilisé sur les questions de sécurité dans la zone de travail.

Au niveau de la productivité demandée, la préparation de commande peut être quantifiée en nombre de colis déposés sur les palettes en une journée. Il y a un quota objectif pour donner un ordre d'idée de la charge à fournir : 1400 colis par jour. Cela représente une vingtaine de palettes. Mais l'entreprise ne fournissant pas de prime de productivité, cette charge est à titre indicatif et la plupart des préparateurs font autour de 1200 colis par jour, ce qui reste une charge de travail assez importante.

En ce qui me concerne, pendant ces deux mois de stage la charge de travail que j'ai réussie à fournir en continu a été autour de 1200 colis. Mais la montée en productivité a été progressive. En effet les premiers jours, le nombre de colis que je préparais étaient de 800 à 900. La productivité augmente avec la connaissance de l'entrepôt et la meilleure conduite du chariot.

C'est donc avec l'habitude que l'on devient un bon préparateur de commande. En effet ce métier est répétitif donc à la manière des travailleurs à la chaine, l'employé augmente le rendement par la pratique.

Ce stage m'a donc permis de comprendre ce qu'est le travail en entreprise sous la pression des chefs qui veillent à ce que nous soyons une source de chiffre d'affaire. Ils passaient auprès de nous pour nous encourager et nous motiver pendant notre travail. Et ils en profitaient pour parler ce qui détendait quelque peu l'atmosphère.

Donc ce stage s'est déroulé dans une bonne humeur qui comblait une partie de la pénibilité de la tâche. Et il m'a apporté une expérience enrichissante des métiers de la logistique.

## **Introduction**

En tant qu'étudiant n'ayant jamais travaillé, j'ai choisi de découvrir le monde du travail en m'immergeant directement dedans comme salarié à part entière. C'est pourquoi j'ai trouvé ce travail dans l'entreprise de commerce Lidl : préparateur de commandes. J'ai été embauché en Contrat à Durée Déterminée de onze semaines.

J'ai d'abord découvert l'environnement de travail qu'est l'entrepôt. C'est l'envers du décor des magasins avec son effervescence, et j'ai compris le rôle de chacun. Puis j'ai commencé à travailler après une courte formation, dont je détaillerai le contenu. Enfin nous verrons quel bilan et mon retour d'expérience que nous pouvons tirer de ce stage.

# I. <u>LIDL, une entreprise de grande</u> <u>distribution</u>

### A. Informations sur l'entreprise

LIDL France est une grande enseigne de magasins de hard-discount. L'essor de l'entreprise a commencé en Allemagne dans les années 70, ainsi le siège social en France est situé à Strasbourg proche de la frontière allemande. C'est à ce moment que l'idée du hard-discount a commencé à naître. Le principe est simple : vendre des produits majoritairement alimentaires à des prix les plus bas possibles. Cela est possible grâce à la maîtrise des coûts de fonctionnement, notamment en réduisant la diversité des produits en vente et en simplifiant leur présentation en magasin.

Les 1600 magasins couvrent tout le territoire français et font de Lidl le leader du hard-discount. L'approvisionnement marchandise de tous ces magasins est centralisé dans 25 plateformes logistiques. C'est là que sont reçues les livraisons des fournisseurs pour ensuite répartir les produits entre les magasins. La plateforme en charge magasins du Sud-est de la France est basée à Rousset.



### B. Fonctionnement de l'entrepôt de Rousset

L'entrepôt réparti les produits entre les cinquante magasins Lidl de la région. Il est divisé en deux zones : une zone de « frais » qui est réfrigérée à environ +2°C pour le stockage des produits qui se conservent au réfrigérateur ; et une zone de « sec » où sont rangés tous les autres produits. Chaque zone est indépendante mais fonctionne de la même manière. L'acheminement des produits vers les magasins se fait en trois grandes étapes.

D'abord la réception des marchandises en provenance des fournisseurs. Les camions apportent aux quais de déchargement les palettes de produits qui sont stockées dans une zone spécifique (voir ci-contre). Chaque palette est étiquetée pour que les caristes puissent l'identifier. Ainsi les dates de péremption des produits sont respectées.



Ensuite les produits commandés par les magasins sont portés et empilés sur des palettes par les préparateurs de commande. On obtient des palettes préparées. Mais les magasins commandent aussi des palettes entières de colis spécifiques (par exemple 1 palette de soda et 2 palettes de couches). Toutes ces marchandises sont déposées sur le quai d'expédition du magasin.

Enfin lorsque tout est prêt un camion se met à quai et le chauffeur charge les marchandises dans son camion avec un transpalette. Un semi-remorque de quarante tonnes peut contenir jusqu'à 33 palettes donc un seul camion peut livrer plusieurs magasins.

### C. <u>Hiérarchie du personnel</u>

A la tête de l'entrepôt, trois personnes s'occupent principalement de la gestion globale de l'entrepôt. Ce sont nos chefs, et ils s'occupent des tâches suivantes : gestion de la réception des camions de marchandise pour réapprovisionner les stocks ; établissement des commandes selon le plan de l'entrepôt en fonction des besoins des magasins ; gestion des livraisons par camion vers les magasins. Donc mon employeur a été monsieur Martin, qui s'occupe directement des préparateurs de commandes.

Ensuite les « maîtrises » sont nos chefs dans l'entrepôt. C'est à eux qu'on règle nos soucis quotidiens que ce soit pour prévenir des colis en rupture ou pour faire fonctionner le casque audio de commande vocale. C'est eux qui pratiquent les contrôles sur nos palettes pour vérifier qu'il n'y a pas eu d'erreurs.

Les caristes et les magasiniers sont à nos côtés dans les allées de l'entrepôt et ils s'occupent de déplacer / gerber (mettre en hauteur) les palettes. Ils s'occupent du stockage et de l'expédition des palettes vers les magasins.

Les agents chargés du nettoyage sont en permanence en mouvement et récupèrent les cartons, les plastiques qui trainent, et nettoient le sol pour maintenir la propreté et empêcher aux chariots de glisser lorsque des colis se cassent par terre.

Toutes ces personnes collaborent au sein du même lieu de travail de 5h du matin jusqu'au soir en se relayant pour permettre aux magasins de se faire livrer dans les meilleurs délais.

# II. <u>Le métier de préparateur de commandes</u>

### A. Description et points clés du métier

Etre préparateur consiste à parcourir, avec un chariot (1), la zone de « picking » (2) pour charger sur la palette (3) les colis commandés par le magasin. C'est donc un travail physique dont la principale tâche est d'empiler les colis sur la palette de la manière la plus stable possible. En effet tous les colis n'ont pas le même gabarit ni la même solidité. Il faut donc s'assurer qu'ils ne s'écrasent pas et ne tombent pas pour éviter au maximum les pertes : en entreprise, la rentabilité est un facteur prédominant.





La qualité du montage de la palette donc est essentielle, et cela nous était régulièrement rappelé par nos supérieurs. En effet elles seront chargées dans un camion pour être acheminées jusqu'au magasin. Or la largeur du camion est très limitée donc aucun colis ne doit dépasser sous peine d'être écrasé et donc perdu. De plus le film plastique (4) qui entoure la palette permet de maintenir l'unité de la palette. Mais il n'est efficace que lorsqu'il est fermement appliqué et en plusieurs épaisseurs. Ainsi le gain pour l'entreprise est maximal lorsque la casse est limitée.

L'apprentissage des techniques et les astuces à propos du montage des palettes s'est fait « sur le tas » pendant les trois premiers jours. C'est les préparateurs eux-mêmes qui forment les nouveaux pour assurer la relève. En effet c'est un métier dont le renouvellement du personnel est très important car la charge de travail varie durant l'année et que le travail est peu gratifiant. Le fait d'être formé en travaillant à côté d'un employé chevronné est bénéfique car il transmet son expérience personnelle directement. De plus l'intégration dans l'équipe de travail se fait d'autant mieux, ainsi l'ambiance reste bonne.

### B. Matériel utilisé

L'outil primordial est le chariot qui permet de transporter deux palettes sans effort. Il est l'outil de base dans la préparation mais pour le



conduire il est obligatoire de posséder un permis : le CACES niveau 1 (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité). Etant étudiant et sans CACES, c'est l'entreprise qui a pris à sa charge la formation et l'examen. Donc pendant une journée, nous, les préparateurs nouvellement embauchés pour l'été, avons suivi une formation théorique sur le comportement à tenir dans les entrepôts et autres lieux où circulent des chariots élévateurs. Puis nous avons validé cette formation par un rapide examen pratique consistant à charger une palette dans un camion.

Le second outil indispensable est un casque audio sans fil. La préparation se fait à la « vocale », c'est-à-dire que c'est par la voix dans le casque que l'on est guidé dans la zone de picking pour prendre les colis correspondant à la commande.



### C. <u>Un rendement imposé</u>

Une fois que la qualité du travail était bonne, toujours dans un souci de rentabilité, il nous a été demandé de réaliser un quota : préparer 1400 colis par jours. Le fait de devoir atteindre une quantité chiffrée de travail à la fin de la journée augmente la pénibilité du travail. Le quota correspond à une moyenne de 200 colis par heure. Ainsi on peut calculer précisément le retard accumulé depuis le début de la journée. Donc notre travail s'apparente à un travail à la chaîne chronométré, donc particulièrement stressant quand on n'y est pas habitué.

Ainsi j'ai été confronté dès mes débuts dans l'entreprise à la notion de productivité. D'autant plus que pendant l'été ce sont majoritairement des intérimaires et des étudiants inexpérimentés qui remplacent le personnel habituel, et nous avons tendance à travailler beaucoup moins vite. Même si l'été est une période creuse, le manque de personnel était réel. La charge théorique de travail étant élevée, notre quota réel était plutôt autour de 1200 colis journaliers. Ce n'était pas de tout repos, surtout que je préférais m'appliquer pour éviter la casse et le gaspillage plutôt que d'aller vite. Le mot d'ordre était l'efficacité : trouver les moyens d'associer qualité du travail et rapidité étaient mon objectif.

# III. <u>Bilan et vécu du stage</u>

#### A. Conditions de travail

Dans la société Lidl, la direction a choisi des horaires de préparation 2/8. Il y a donc deux équipes qui alternent chaque semaine entre les horaires du matin (5h – 12h20) et les horaires de l'après midi (12h20 – 19h40). Vingt minutes de pause sont accordées durant la journée à 9h ou à 16h précises. Je travaillais cinq jours sur sept pour un total de 35 heures hebdomadaires. Les semaines de travail le matin étaient rudes car la journée commence tôt et on pas toujours envie de faire une sieste dans l'après-midi. La fatigue s'accumule et s'ajoute à l'effort physique fourni pour la préparation. C'est un rythme différent de celui de l'école qui a nécessité une adaptation.

A ces horaires particuliers s'ajoutent la pression du rendement. Le quota journalier à réaliser m'a fait prendre conscience que le monde du travail tourne beaucoup autour de la productivité. A titre de comparaison, en informatique on trouve des deadlines pour la présentation d'un projet. Il est préférable d'être constant dans le travail pour atteindre ces objectifs. C'est donc l'endurance que l'on développe lorsqu'on est préparateur de commande.

Néanmoins dans ce travail physique il est important de préserver sa santé. Plus particulièrement le dos car porter les colis est presque la seule activité du métier. Et comme chaque coli pèse autour de 7 ou 8 kg, à la fin de la journée nous avons déplacé plusieurs tonnes de marchandises. A long terme les disques du dos peuvent s'écraser irrémédiablement. Par exemple certains caristes sont d'anciens préparateurs de commande dont la condition physique ne leur permet plus d'exercer ce métier. Ils ont donc été contraints de se reconvertir.

Enfin l'environnement de l'entrepôt nécessite de prendre des précautions de sécurité. Le port des chaussures de sécurité est obligatoire. Le CACES l'est aussi dès l'instant que l'on conduit un engin où le conducteur est porté. Et en complément on peut porter des gants pour préserver les mains des échardes des palettes et des coins anguleux des colis.

### B. Relations entre les employés de l'entrepôt

Dans l'entrepôt règne une certaine collaboration entre les préparateurs et les caristes. En effet lorsqu'un emplacement est vide, le préparateur appelle le cariste pour réapprovisionner. Et en échange les préparateurs peuvent prendre les colis abîmés si c'est possible. Le cariste n'a plus besoin de passer du temps à les re-scotcher. Donc chacun coopère pour se faciliter la tâche mutuellement.

Quand une palette tombe par terre, que ce soit partiellement ou totalement, ceux qui sont à proximité viennent aider à ramasser les colis. C'est très appréciable car l'ambiance devient détendue et le travail donne l'impression d'être moins pénible. Les agents de nettoyage sont aussi de meilleure humeur même si il y a de la casse.

Globalement le contact avec les personnes de l'entrepôt est bon, d'autant plus que la plupart sont étudiants à cette époque de l'année. Beaucoup ont un contrat de stagiaire vacances et sont dans la même situation.

### C. Ressenti personnel du travail et résultat

Après avoir travaillé plus de deux mois à ce poste, j'ai acquis une bonne connaissance en ce qui concerne les métiers des personnes autour de moi. Et le métier de préparateur de commandes reste celui le plus pénible. En effet il est quantifié par un quota qui est à tout moment consultable par les agents de maîtrise, qui nous poussent à aller plus vite.

Selon les préparateurs embauchés en CDI dans l'entreprise depuis plusieurs années c'est un métier qui n'est pas facile. En effet il est très répétitif ce qui fait instaure rapidement la routine. C'est pour cela que beaucoup de préparateurs sont intérimaires ou en contrat de courte durée. Ainsi le roulement du personnel est important. Cela permet aussi une grande adaptabilité du nombre de préparateurs en fonction de la charge de travail à fournir.

Néanmoins j'ai apprécié l'ambiance solidaire qui a régné pendant toute la durée du stage. L'entreprise m'a fait découvrir une bonne partie du monde de la logistique et m'a appris le professionnalisme. Comme m'avait prévenu mon employeur j'ai hâte de retourner à Polytech pour reprendre les cours.

## **Conclusion**

Pour conclure, cet emploi chez Lidl m'a fait découvrir quelle rigueur et quel rendement sont demandés dans le monde du travail et de la logistique. Malgré la difficulté du travail j'ai su rester ponctuel, une attitude appréciée des employeurs.

La pénibilité du travail donne encore plus envie de s'investir dans les études pour rendre sa vie professionnelle plus riche que le simple métier de préparateur. En effet en deux mois de travail j'ai pu découvrir tous les aspects du métier, et il développe assez peu les capacités mentales. C'est un métier qui s'apparente à du travail à la chaîne.

aire Vacances - Temps Complet - Hors magasin CONTRAT DE TRAVAIL STAGIAIRE VACANCES REÇU LE : BERT Guillaume Nom et Prénom 1 8 JUIN 2013 : 10.11.1992 Marseille Date et lieu de naissance SERVICE PERSO : 1921113155265 52 Nº Sécurité Sociale : 20 chemin des chaboeufs villa esquirou Adresse 13720 BOUILLADISSE Type et no du titre de travail : Nationalité : F Pour faire suite à nos entretiens, nous avons le plaisir de vous préciser les conditions de votre engagement au sein de la société LIDL dont le siège se situe 35 Rue Charles Péguy à 67200 STRASBOURG. STAGIAIRE VACANCES Article 1 : Fonctions 08 ROUSSET Etablissement LIDL sis Article 2 : Statut Employé(e), Niveau 1 Article 3 : Durée du contrat Le présent contrat est conclu pour une durée de 11 Semaines qui débute le 17.06.2013 heures et se terminera le 31.08.2013 Motif de recours : Etudiant effectuant un stage d'application en milieu normal de travail pendant ses vacances scolaires d'été. Article 4 : Horaire de travail Le contrat est conclu et accepté pour un horaire hebdomadaire de travail de 36,75 heures. L'horaire est fixé par note de service de la Direction. Article 5 : Période d'essai / 06 / 2013 , prendra fin le 27 La période d'essai, fixée à 11 jours Toutefois, en cas d'absence ou de suspension de votre contrat de travail, celle-ci sera prolongée de plein droit de la durée calendaire de cette absence, dans la limite de la durée de l'essai restant à courir au jour de l'absence.

### Article 6 : Rémunération

Votre salaire mensuel brut s'élève à 1 501.96 € sur la base d'un horaire mensuel moyen de 159,275 heures correspondant à 35 h de travail effectif et 1 h 45 min. de pause payée par semaine.

Durant cette période, chacun de nous pourra rompre le contrat à tout moment sans indemnité.

Les cotisations de Sécurité Sociale sont versées à l'URSSAF du Bas-Rhin sur le compte nº 670 000 001 343 262 622.

3BM

35, rue Charles Pégoty – 67200 STRASBOURG / HAUTEPIERRE
Adresse postale B.P. 32 – 67039 Strasbourg Cedex 2 – Tel. 03 88 30 94 00 – Fax 03 88 30 03 84
SNC au capital de 8 000 000 € - 8815 R.C. Strasbourg – Siret 343 262 622 04901 – Code APE 7010 Z – N1. FR 85 343 262 622

Notre organisme de Retraite Complémentaire est : ISICA - 26 Rue de Montholon - 75305 PARIS CEDEX 09.

#### Article 7 : Visite médicale

La validité du présent contrat est conditionnée par l'issue favorable de la visite médicale d'embauche que vous fera passer notre médecin du travail.

#### Article 8: Obligations professionnelles

Vous vous engagez:

- à demander l'autorisation de la société pour toute activité professionnelle complémentaire rémunérée que vous souhaiteriez occuper,
- à observer toutes les instructions et consignes particulières de travail, ainsi que la plus grande discrétion sur tout ce qui concerne l'activité de la société,
- à accomplir tout stage ou formation et notamment ceux liés à la sécurité,
- -à informer la société de tout changement intervenu dans votre situation personnelle : adresse, situation de famille...

#### Article 9: Points particuliers

Pour combattre le fléau que représente la démarque inconnue et notamment le vol pour la pérennité de la Société, vous êtes informé(e) que la Société pourra recourir à l'installation de moyens de surveillance dans les locaux de travail et ses annexes (caméras, Société de surveillance, etc...). Il vous est en conséquence demandé de vous soumettre de bonne grâce aux éventuels contrôles ou vérifications mis en œuvre.

#### Article 10 : Rupture

Votre engagement prendra fin automatiquement et sans formalités à la date indiquée ci-dessus pour son terme.

Chacune des deux parties se réserve mutuellement le droit de mettre fin au contrat sans prévenance, ni indemnité, en cas de faute grave de l'autre partie ou de force majeure.

#### Article 11 : Restitution de matériel

Au terme du présent contrat de travail ou sur demande de la Société, vous êtes tenu(e) de restituer sans délai l'ensemble des matériels et documents, propriété de la Société (à titre d'exemple : tenues de travail, chaussures de sécurité, clés, cartes d'accès, documents et copies de documents concernant la Société).

#### Article 12: Textes applicables

Vous êtes astreint(e) au respect des prescriptions du Règlement Intérieur, à la convention nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire et aux accords d'entreprise.

Vous déclarez formellement n'être lié(e) à aucune entreprise et avoir quitté votre précédent employeur libre de tout engagement.

Dans le cas contraire, vous vous exposerez à des dommages et intérêts qui pourront vous être réclamés en application de l'article L1237-3 du Code du travail.

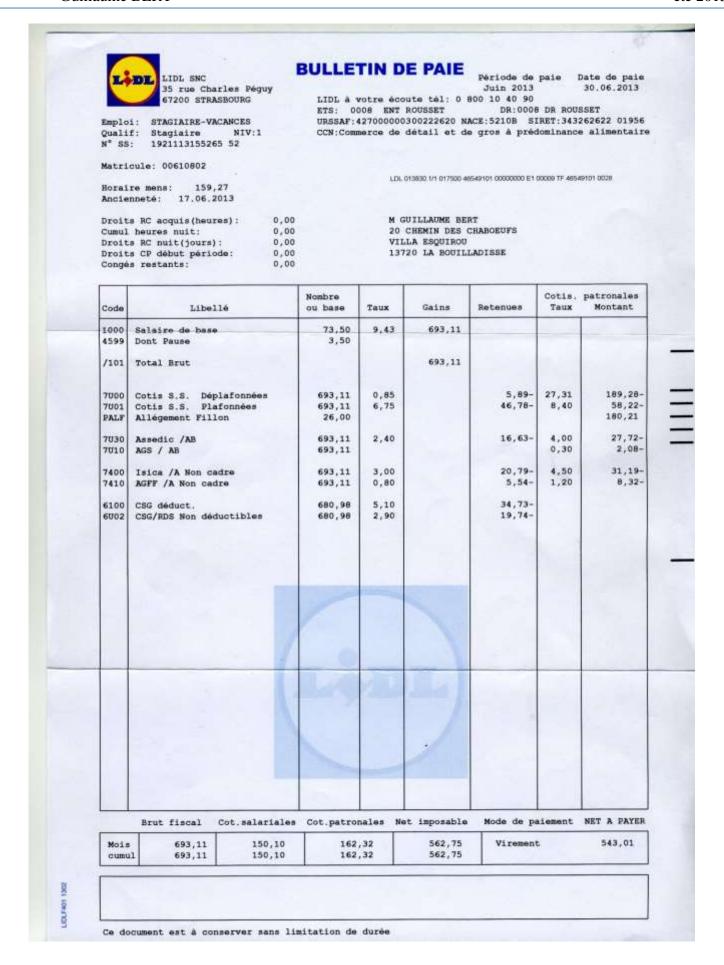
Vous déclarez en outre, qu'au jour de la signature du présent contrat, vous ne vous intéressez et ne participez ni directement ni indirectement, à aucune autre Société, groupement ou affaire même non concurrente, ni ne les conseillez.

Pour la bonne règle, veuillez nous retourner un exemplaire de la présente lettre avec la mention écrite de votre main "lu et approuvé, bon pour accord", daté et signé.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre société et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Fait à lovour, le 146113

Pour LIDL, ful pour lide approuvé, bon pour accord")





NIV:1

**BULLETIN DE PAIE** 

| Date de paie | Date de paie | Date de paie | Juillet 2013 | 31.07.2013 | Date de paie | Juillet 2013 | 31.07.2013 | Date de paie | Juillet 2013 | 31.07.2013 | Date de paie | Juillet 2013 | 31.07.2013 | Date de paie | Juillet 2013 | 31.07.2013 | Date de paie | CCN:Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire

Matricule: 00610802

LDL 014561 1/1 018437 46565036 00000000 E1 00008 TF 46565036 0029

Horaire mens:

Qualif: Stagiaire NI N° SS: 1921113155265 52

Ancienneté: 17,06.2013

Droits RC acquis(heures): 0,00 Cumul heures nuit: 2,00 Droits RC nuit(jours): 0,00 Droits CP début période: 0,00 Congés restants: 0,00

M GUILLAUME BERT 20 CHEMIN DES CHABOEUFS VILLA ESQUIROU 13720 LA BOUILLADISSE

| Code        | Libellé                       | Nombre<br>ou base | Taux  | Gains    | Retenues       | Cotis.<br>Taux | patronales<br>Montant |
|-------------|-------------------------------|-------------------|-------|----------|----------------|----------------|-----------------------|
| 1000        | Salaire de base<br>Dont Pause | 159,27<br>7,58    | 9,43  | 1.501,96 |                |                |                       |
| • • • • • • | 2313 14133                    | 11.5              |       |          |                |                |                       |
| 4575        | Heures de nuit 8% 06/13       | 2,00              | 0,75  | 1,50     |                |                |                       |
| /101        | Total Brut                    |                   |       | 1.503,46 |                |                |                       |
| 7000        | Cotis S.S. Déplafonnées       | 1503,46           | 0,85  |          | 12,78-         | 27,31          | 410,59-               |
| 7001        | Cotis S.S. Plafonnées         | 1503,46           | 6,75  |          | 101,48-        | 8,40           | 126,29-               |
| PALF        | Allegement Fillon             | 25,95             | 5     |          | - Constitution |                | 389,80                |
| 7030        | Assedic /AB                   | 1503,46           | 2,40  |          | 36,08-         | 4,00           | 60,14-                |
| 7010        | AGS / AB                      | 1503,46           | 0,000 |          | NY 2004200     | 0,30           | 4,51-                 |
| 7400        | Isica /A Non cadre            | 1503,46           | 3,00  |          | 45,10-         | 4,50           | 67,66-                |
| 7410        | AGFF /A Non cadre             | 1503,46           | 0,80  |          | 12,03-         | 1,20           | 18,04-                |
| 6100        | CSG déduct.                   | 1477,15           | 5,10  |          | 75,33-         |                |                       |
| 6002        | CSG/RDS Non déductibles       | 1477,15           | 2,90  |          | 42,84-         |                |                       |
|             |                               |                   |       |          |                |                |                       |
|             |                               |                   |       |          |                |                |                       |
|             |                               | T.A               | 7.49  |          |                |                |                       |
|             |                               |                   | -     |          |                |                |                       |
|             |                               |                   |       |          |                |                |                       |
|             |                               |                   |       |          |                |                |                       |
|             |                               |                   |       |          |                |                |                       |
|             |                               |                   |       |          |                |                |                       |
|             |                               |                   |       |          |                |                |                       |

Brut fiscal Cot.salariales Cot.patronales Net imposable Mode de paiement NET A PAYER Mois 1.503,46 325,64 347,87 1.220,66 Virement 1.177,82 2.196,57 475,74 510.19 1.783,41

Ce document est à conserver sans limitation de durée